Procès-verbal de la réunion du 20 juin 2016 sous la présidence de Lee Patterson.

Étaient présents: Pierre Morin, François Paré, Donald O'Hara, Pierre Fortier et Alan Eastley

Était absente : Jessica Adams

Était également présente : Lucy Edwards, directrice gestion du territoire

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 17h05

16-025

2. Modification(s) à l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés en varia :

- Agrandissement de la plage Douglass
- Sablière au 45 chemin Chapman
- Eau potable
- Travaux en bande riveraine rue de Bondville

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts est proposée par monsieur Pierre Fortier et appuyée par monsieur François Paré.

16-026

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2016

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2016 est proposée par Pierre Morin et appuyée par Pierre Fortier.

4. Suivi des dernières réunions

4.1 Travaux à la plage Douglass

M. Patterson fait état des travaux effectués à la plage en 2016, notamment la plantation de 200 arbustes en bande riveraine et l'aménagement de la voie d'accès verte pour les services d'urgence, ce qui termine les travaux de la phase 1.

16-027

5. Dérogation Mineure 164, chemin de la Baie Robinson, lot 4 264 851, zone UV-2-G13 - District Foster

Nature de la demande: Demande d'installation d'une passerelle sur pilotis en bande de protection riveraine du lac Brome entre la galerie de la résidence et le quai afin de permettre accès en fauteuil roulant.

ATTENDU QU'UNE demande de dérogation mineure concernant installation d'une passerelle sur pilotis en bande de protection riveraine du lac Brome entre la galerie de la résidence et le quai a été déposée;

ATTENDU QUE l'installation d'une passerelle permettrait l'accès au quai en fauteuil roulant;

ATTENDU QUE le projet implique un empiètement dans la bande de protection riveraine de 15 mètres du lac Brome;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no. 596 stipule que les extrémités des passerelles à des fins privées doivent être implantées sur la rive et interdit les passerelles reliées à un quai;

ATTENDU QUE des travaux majeurs d'aménagement et stabilisation de la berge ont été effectués;

ATTENDU QUE le comité considère que l'installation d'un tel ouvrage n'aurait aucun impact négatif sur la bande de protection riveraine;

ATTENDU QUE l'interdiction d'installer une telle passerelle cause un préjudice sérieux au propriétaire qui doit se déplacer en fauteuil roulant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Morin appuyé par Pierre Fortier que le comité consultatif en environnement recommande au conseil municipal d'appuyer cette demande.

ADOPTÉ à l'unanimité.

6. Projets de règlements intégrant les normes du REGES

Six projets de règlements modifiant le plan d'urbanisme et les règlements de zonage, lotissement, construction, permis & certificats et PIIA seront déposés pour adoption par le conseil au mois de juillet. Un résumé des modifications a été remit aux membres du comité. Les procédures d'adoption, incluant une assemblée de consultation publique, débuterons en juillet et l'entrée en vigueur est prévue pour la fin septembre.

7. Réglementation milieux humides

Afin de permettre le dépôt des demandes d'autorisation au MDDELCC pour effectuer des travaux en milieux humides à des fins privées, le projet de règlement 596-4 modifie le règlement de zonage en ajoutant aux constructions, travaux et ouvrages permis sur le littoral : «les constructions, les ouvrages et les travaux à des fins privées, dûment soumis à une autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q.,c.Q-2)*».

8. Retour sur le plan de communication

Le texte produit par Jessica Adams a été diffusé dans l'édition du *Tempo* du mois de mai 2016. Considérant l'absence de Mme Adams, le retour sur le plan de communication est reporté au mois de juin. M. Patterson demande aux membres présents de suggérer des sujets pour la prochaine communication.

9. Gestion des matières résiduelles :

M. Patterson offre un compte-rendu sur la réunion de la MRC concernant la Gestion des matières résiduelles et, plus spécifiquement, la cueillette à trois voies et les actions à mettre en place afin de respecter l'objectif d'implanter la cueillette des matières organiques en 2018-2019.

10. VARIA

10.1 Agrandissement de la plage Douglass

M. Eastley se questionne sur les aménagements et travaux qui pourraient être effectués sur le terrain adjacent à la plage Douglass dans l'éventualité où la Ville se porterait acquéreur. M. Patterson répond qu'aucune décision n'a été prise par le conseil et que toute discussion serait donc prématurée. Il précise, par contre, que tous les travaux, ouvrages ou constructions en bande riveraine, zone inondable ou milieu humide seraient assujettis aux normes du MDDELCC.

10.2 Sablière au 45 chemin Chapman

Les membres du comité s'interrogent sur le statut du dossier du 45 chemin Chapman, notamment concernant le respect des conditions préalables à l'obtention de l'autorisation de la CPTAQ. Le délai fixé par la Commission est le 19 juillet 2016. À ce jour, deux documents sont manquants.

10.3 Eau potable

M. Patterson offre un compte rendu sur le dossier d'eau potable incluant les démarches en cours avec le MDDELCC pour la grande galerie. Il explique également le procédé de rinçage du réseau qui a été entrepris au moi de mai afin d'éviter l'utilisation de l'eau en période de consommation maximale. La quantité d'eau du réseau demeure stable et la recherche en eau potable sur le terrain situé sur la rue Kennedy est à prévoir.

10.4 Travaux en bande riveraine rue de Bondville

Les membres du comité se questionnent sur la conformité des travaux effectués en bande de protection du lac Brome au 362 rue de Bondville. Un permis a été émit et une vérification du respect des conditions du permis sera effectuée dès le retour au travail de M. Cioc.

11. Prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le 18 juillet 2016 à 17:00 au centre communautaire.

12. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion est proposée par Pierre Morin à 19h59.

_____

Lee Patterson, Président

_____

Lucy Edwards, secrétaire